

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessus.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal **TASCHEREAU**, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**

Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**

Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

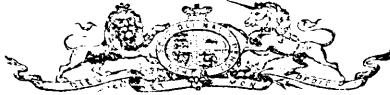
1891

SOMMAIRE :

Causerie, 241.—Pensées pieuses et piquantes, 242.—“ L'Univers ” et le toast du Cardinal Lavigerie, 243.—L'Eglise catholique en Russie, 244.—Nations sur le Syllabus, 247.—Petite chronique, 247.—Mouvement des pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré, 248.—Histoire d'un groupe de Musulmans de Damas, 248.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 25	janvier—Septuagésime.
Lundi, 26	“ —S. Polycarpe.
Mardi, 27	“ —Prière de N..S. J.-C.
Mercredi, 28	“ —Chaire de S. Pierre.
Jeudi, 29	“ —S. François de Sales.
Vendredi, 30	“ —Ste. Martine.
Samedi, 31	“ —S. Pierre Nolasque.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon qui, d'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement,

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront pas dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 24 Octobre 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

Geo. D.

ABONNEMENTS PAYÉS

M. D., curé à St-D. (Rimouski).—M. L., Bourbonnais Grove.—M. B., St-Z. (Beauce).—M. F., St-Z. (Beauce).—M. L., vicaire à St-G. (Ottawa).—M. D., curé à St-J. (Lotbinière).—M. L., curé à R. (Assomption).—M. G., curé à I. A. G. (Montmagny).

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

CAUSERIE

(Suite)

Vous donnez à entendre, dira-t-on, qu'une femme peut faire l'aumône sans la permission de son mari. Certainement, elle le peut; pourvu qu'il s'agisse d'aumônes ordinaires, proportionnées à sa fortune et en suivant l'usage des personnes de sa classe. Mais pour faire des largesses plus considérables, elle a besoin du consentement de son mari, à moins qu'elle n'ait des biens propres dont elle peut disposer comme elle l'entendra. Toute femme peut en sûreté de conscience suivre cette ligne de conduite.

Pour en revenir à notre sujet, il ne manque pas de gens fort à l'aise qui vivent avec beaucoup d'économie, uniquement pour avoir plus de ressources à consacrer aux œuvres pies. Au moins, tout le monde devrait éviter la prodigalité, qui est un vice, et les folles dépenses, afin d'être à même de remplir le grand devoir de la charité chrétienne. Un grand principe en fait d'économie, et qui mène à la fortune tous ceux qui le respectent, est celui-ci : "Gardez vous sous; quant à vos écus, ils se garderont d'eux-mêmes." Cent fois pour une, nous avons vu des gens, avant de dépenser cinq, dix, quinze piastres, se demander si la dépense est nécessaire, et si l'on ne pourrait faire à moins. Puis les mêmes personnes, s'il s'agissait de petites sommes insignifiantes ou elles-mêmes, n'y regardaient pas du tout, et étaient toujours prêtes. Or, ces mêmes dépenses répétées tous les jours et même plusieurs fois, faites à tort et à travers, finissent, au bout de l'année, par former des sommes considérables. C'est ainsi qu'on se met dans l'impossibilité non seulement de faire l'aumône, mais de faire honneur à ses comptes, quelque soit du reste le salaire que l'on touche. On se plaint de son salaire, de la cherté des denrées, etc, mais presque personne ne pense à remonter à la cause du mal.

Un homme de bonnes œuvres racontait un jour devant nous qu'étant en tournée pour une œuvre de charité, il se présenta chez une dame fort à l'aise et réputée grande aumônière. Comme le jour baissait, elle sonna sa servante pour demander de la lumière. Celle-ci prit un bout de mèche, en alluma une bougie placée sur un chandelier d'argent, et jeta le reste de la mèche au feu. La maîtresse voyant cela, la réprimanda fortement, et lui dit : " Cette mèche pouvait encore servir dix fois." Notre quêteur crut qu'il ne sortirait pas riche de cette maison. Alors, à sa grande surprise, ayant ouvert son secrétaire, elle en tira et lui compta cent piastres. Comme il se confondait en remerciements : " M. l'abbé, dit-elle, ce n'est pas trop pour une si belle œuvre. Peut-être, ajouta-t-elle, en souriant, n'espérez-vous pas autant après la sermone que je faisais à ma domestique ; mais, si nous voulons avoir de quoi donner au bon Dieu et aux pauvres, ne jamais être dans l'impossibilité d'encourager toutes les bonnes œuvres qui doivent se multiplier à mesure que les misères se multiplient, il est nécessaire d'économiser et d'habituer à l'économie, dans les petits détails qui sont de tous les instants. Comme cette servante n'est entrée à mon service que depuis peu, j'ai tenu à lui faire la leçon en votre présence, afin qu'elle la retienne mieux. Si je ne formais pas ainsi mes serviteurs, je n'en vivrais pas mieux, et le budget de mes aumônes diminuerait forcément de moitié." Ce ne sont généralement pas ces personnes qui se plaignent de la multiplicité des appels faits à leur charité, qui se pâment et deviennent comme paralysées, quand on leur demande un petit secours pécuniaire en faveur d'une œuvre quelconque.

(A suivre.)

Pensées Pieuses et piquantes

Pour ramener les âmes, le meilleur apostolat, c'est le travail à genoux. A genoux vous êtes le maître, et Dieu est votre ouvrier. (Paill. d'or). Une grande âme avait pris pour devise ; " allez toujours au devant de ce qui vous coûte le plus. "

Sans Dieu, l'argent dans nos mains tourne en poussière ; avec Dieu, la poussière dans nos mains tourne en argent.

Que d'esprits chicaniers et mal faits ressemblent à ce chevalier de Navarre qui avait pris pour devise : *Que si, que non* ; pour signifier que, si vous dites d'une manière, je dirai d'une autre. (Père Saint-Jure.) Bienheureux les cœurs pliables, car ils ne rompent pas. (S. Frs. de Sales).

Une dame parlant d'un auteur impie-disait à Montesquieu :
 " Dieu a là un bien sot ennemi ! " — " Eh ! sans doute, lui répondit
 l'éminent écrivain, mais Madame ignore-t-elle que Dieu ne peut
 en avoir d'autres ? " *o

Ce serait une terrible épreuve pour certaines personnes, si leur
 cœur devenait tout-à-coup transparent comme le verre.

" L'Univers " et le toast du Cardinal Lavigerie

" Chaque jour encore, dit Eugène Vuillot, nous sommes accusés
 par deux feuilles catholiques, l'une royaliste, l'autre tournant ou
 même tournée à la république, de deux écarts qui cependant ne
 peuvent être faits en même temps. L'une nous dit : Puisque
 vous ne criez pas : A bas le cardinal ! vous passez à la républi-
 que ; l'autre nous reproche aigrement de faire au profit des vieux
 partis une opposition sournoise, déloyale à l'appel du primat
 d'Afrique. La première de ces feuilles est convaincue que nous
 manquons à nos devoirs envers l'Eglise en n'acclamant pas sans
 cesse le roi ; la seconde est sûre que nous y manquons, au con-
 traire, en ne criant pas enfin : Vive la république !

" Montrons notre amour de la paix en faisant à ces deux adver-
 saires la même réponse : nous sommes catholiques avant tout et
 notre programme est celui que vient de nous donner ou plutôt de
 nous rappeler, de la part de Sa Sainteté Léon XIII, le cardinal
 Rampolla. Nous y joignons, sans leur accorder la même impor-
 tance, les commentaires de l'*Osservatore Romano*.

" Rome nous recommande à tous l'union et l'action en vue des
 intérêts religieux et en dehors des intérêts de parti. C'est un
 appel, ou tout au moins un encouragement très clair, à la forma-
 tion d'un parti catholique. Si ce mot de parti effraie ou gêne,
 parce qu'il est le mot juste, le mot vrai, on pourra en prendre un
 autre qui ne le vaudra pas mais que, pour notre part, nous accep-
 terons. L'essentiel est de se mettre à l'œuvre sur le terrain qui
 nous est marqué, terrain où tout catholique servira la plus grande
 des causes sans renier son passé.

" L'acte de S. Em. le cardinal Lavigerie, en secouant, comme
 il l'a fait, l'opinion, pourrait bien aboutir à favoriser cette œuvre.
 Nous le voyons par les vues, les désirs que nous exposent beau-
 coup de ceux qui nous ont écrit ces temps-ci pour ou contre ou
 sur les propositions de l'illustre archevêque d'Alger. Nous don-
 nerons plusieurs de ces lettres. "

BIBLIOGRAPHIE

EPIS D'OR glanés dans divers auteurs, pour chaque jour de l'année 1891 ; par le R. P. SAINT-OMER, rédemptoriste. (Casterman, éditeurs, Paris—Tournai.) 64 pages ; prix : 0,20 centimes.

Impression magnifique en deux couleurs, 6 gravures.

Ce choix judicieux de pensées courtes et piquantes, constitue d'excellentes étrennes à offrir à ses amis.

L'Eglise catholique en Russie. (1800-1890). (1)

(Suite)

Lors de la défection de 1840, l'évêque de Chelm avait écrit au Czar que si on voulait les violenter dans leur foi, il allait passer au rite latin, avec tout son clergé et son peuple. Devant cette courageuse protestation, l'empereur Nicolas recula. Les uniates de Chelm restèrent donc, au nombre d'environ 250.000, en possession de la foi ; mais ce n'était qu'un délai.

L'évêque de Chelm étant mort, on lui donna en 1864 pour successeur un homme qu'on croyait plus souple et mieux disposé à répondre aux vœux secrets du Czar. Malheureusement le pouvoir civil s'était trompé sur le nouvel élu, Mgr Kalinski ; il demandait un valet, il trouva devant lui un évêque. Après l'avoir empêché, pendant deux ans, de recevoir la consécration épiscopale, il prit le parti de le déporter en Sibérie et de s'en débarrasser par le poison.

Dès lors, sans même recourir à Rome, le gouvernement russe, de sa propre autorité, nomma un administrateur schismatique, l'abbé Waginski ; celui-ci était bien l'homme à tout faire désiré et la russification de la malheureuse Eglise de Chelm marcha rapidement. Sans rompre ouvertement avec Rome, l'intrus supprima d'abord tout ce qui, dans le culte public, pouvait distinguer les uniates des schismatiques, et fit enlever de toutes les églises les orgues, les statues, les ostensoirs. Aux réclamations du clergé et du peuple, il ne craignit pas de répondre qu'il ne faisait qu'exécuter les bulles des Souverains Pontifes qui, à plusieurs reprises, ont défendu de toucher aux anciennes liturgies des différents rites unis. Pie IX envoya alors aux Ruthènes une encyclique pour protester contre ces innovations sacrilèges. L'apostat démasqué n'en tint aucun compte, et continua de russifier toutes les églises.

(1) Voir à partir du No 31 1890 jusqu'à ce jour.

du diocèse de Chelm, pour les ramener, disait-il, à la pureté de leur ancien rite. Quand il n'y eut plus de différence extérieure entre les uniates et les schismatiques, un ukase impérial déclara la réunion de l'Eglise de Chelm à l'Eglise orthodoxe. Bientôt l'on vit se renouveler les scènes d'horreur de 1840 ; tous les prêtres qui réclamèrent furent déportés au loin, avec leurs femmes et leurs enfants ; on les remplaça par des papes envoyés de Saint-Pétersbourg, mais le peuple catholique refusa en beaucoup d'endroits de les recevoir. Il fallut employer la force armée pour les traîner dans leurs églises devenues schismatiques. Là on leur distribuait de force la communion, et les soldats leur brisaient les dents et leur ouvraient la bouche avec leurs baïonnettes. Dans d'autres endroits, on les exposait nus, en hiver, sur des étangs glacés, dans d'autres on tirait dans le tas, les martyrs offrant d'eux-mêmes leur poitrine aux balles, en criant : " Tuez-nous ; nous ne voulons pas vivre schismatiques. " Il y eut des scènes lamentables ; une malheureuse mère à qui on enleva de force son enfant pour le faire baptiser par le pape, l'étrangla de ses propres mains, en disant : " Au moins, celui-là, ils ne l'auront pas. " Dans un autre village, un père de famille inscrit, malgré ses protestations, sur le registre du pape, rentre chez lui, s'enferme avec sa femme et ses six enfants dans sa chaumière, et y met le feu, en disant : " Nous mourrons catholiques. "

A Varsovie, un officier polonais, forcé de choisir entre l'apostasie et la ruine des siens, se tire un coup de pistolet, en demandant à Dieu de lui pardonner l'acte de désespoir auquel les persécuteurs l'on réduit.

A Wilna, plus de six cents notables et négociants profitent du passage d'Alexandre II dans leur ville, pour lui présenter une pétition dans laquelle ils supplient Sa Majesté de leur permettre de passer au rit latin, s'il ne leur est pas permis de garder le rit ruthène-uni. L'empereur déchire la pétition en disant : " Vous êtes ruthènes, donc vous êtes orthodoxes. Quant à passer au rit latin, à quoi bon ? Dans quelques années, il n'y aura plus en Russie de latins. "

Dans le cours des années 1872 à 1880, près de cent mille uniates, tous chefs de familles ou hommes influents dans leur pays, ont été déportés au loin. Les femmes, les enfants restent seuls en Pologne, exposés à toutes les séductions de la misère et de l'apostasie. Malgré cela, la grande masse du peuple catholique tient bon ; ils s'éloignent avec horreur de leurs églises russifiées, ils baptisent eux-mêmes leurs enfants, ils s'en vont au loin chercher

les sacrements, mais les prêtres catholiques ne peuvent les secourir sans s'exposer à être immédiatement déportés en Sibérie. Cette situation violente ne saurait durer et comme le schisme moscovite ne cédera pas, il est bien à craindre qu'au bout d'une génération, de deux tout au plus, ces malheureux, abandonnés sans prêtres, sans culte, sans sacrements, ne se laissent entraîner peu à peu à l'apostasie.

Les diocèses du rit latin ne sont guère moins éprouvés. A chaque instant, des familles leur sont enlevées et inscrites d'office sur les registres de l'Eglise orthodoxe. On va chercher dans le passé ceux dont le père, le grand-père même, appartenaient autrefois au rit ruthène. Au commencement du siècle, sous les persécutions de l'archevêque de Mohilew, plusieurs milliers de familles embrasèrent le rit latin ; bon gré, mal gré, leurs descendants sont déclarés orthodoxes. La conscience n'a rien à voir ici. C'est affaire de bureaucratie et d'administration. Après cela, les nouveaux convertis sont bien libres de ne jamais mettre le pied dans l'église schismatique ; mais malheur à eux, s'ils s'avisent de faire acte de catholicisme. La loi qui punit de l'exil et de la confiscation toute personne qui sort de l'Eglise officielle, leur serait immédiatement appliquée. Quant au prêtre catholique qui se hasarderait à leur administrer les sacrements, il serait déporté en Sibérie. C'est à l'aide de ce procédé apostolique que l'orthodoxie moscovite arrache chaque année au catholicisme des millions d'enfants qui sont irrévocablement perdus pour lui.

Depuis 1873, le gouvernement russe a inventé contre les catholiques une nouvelle machine. C'est l'emploi de la langue russe dans la prédication, la prière publique et l'administration des sacrements. A plusieurs reprises, la cour de Rome, importunée à ce sujet, a déclaré qu'elle ne voulait rien décider sur ce point sans s'être entendue au préalable avec les évêques. On s'est passé, comme d'habitude, du consentement du Pape. Les évêques qui ont manqué de complaisance ont été exilés et l'on a mis à leur place, comme à Wilna, des intrus qui, trouvant l'occasion de faire une bassesse se sont bien gardés de la laisser échapper. Quant au peuple catholique, il a déclaré plusieurs fois qu'il préférerait se passer de prêtres et de sacrements plutôt que d'accepter le rituel russe. On ne peut donc douter que, dans l'état des esprits, l'introduction de la langue russe dans les églises ne soit la ruine de ce qui reste de catholicisme en Pologne.

En 1877, l'ambassadeur de Russie, ayant appris que Pie IX allait stigmatiser de nouveau la Russie, demanda que le S. Pontife

fit connaître d'abord à la chancellerie impériale les plaintes qu'il avait à formuler. Par condescendance, Pie IX ordonna donc au cardinal Simconi d'adresser au chancelier de l'empire un long mémoire sur les souffrances de l'église catholique en Pologne et en Russie.

(A suivre.)

NOTIONS SUR LE SYLLABUS

Le Syllabus est une sorte de catalogue contenant les principales erreurs modernes condamnées par Pie IX, dressé par son ordre, et envoyé, en 1864, à tous les évêques catholiques avec l'encyclique *Quanta cura*.

Le Syllabus est un acte *doctrinal* et non simplement un code disciplinaire, parceque les erreurs qu'il énumère ont été condamnées en vertu de la mission qu'ont les Papes d'enseigner la foi du Christ et d'en maintenir les droits.

Sa valeur se mesure sur le fait que l'Eglise, infallible sur les questions de foi et de morale, l'est, par là même, dans la condamnation des théories et des erreurs relatives à la foi et à la morale.

Il impose donc à tous les fidèles le devoir d'une soumission entière et sans réserve, et il offre une source très pure de grandes et utiles doctrines.

Cependant, tout jugement du Pape, sur des matières intéressant la religion et la morale, n'a pas la portée d'une définition et n'entraîne pas l'acte de foi ; car on ne doit croire, de foi catholique, que les dogmes révélés par Dieu et clairement proposés comme tels par l'Eglise.

Le Syllabus renferme 80 propositions qui, toutes, répugnent soit à la foi chrétienne, soit à la saine raison. Les unes s'attaquent à la nature de Dieu, à sa Providence et à son action ; les autres proclament l'homme et les sociétés parfaitement libres de professer n'importe quelle religion ou de n'en professer aucune, méconnaissent la dignité de l'Eglise, son pouvoir et ses droits, veulent en faire une vassale de la société civile, etc.

Ce document est donc un phare lumineux pour l'univers chrétien.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante Heures s'ouvriront, le 25, à S. Patrice de Beauvillage ; le 27, à Ste Germaine ; le 29, à S. Lambert ; et le 31, à St. François, L. O.

Mouvement des pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré

Années	Pèlerins	Pèlerinages organisés	Communions	Messes
1876	28,000	40	22,500	750
1877	38,500	45	34,950	1,185
1878	37,530	40	32,100	1,050
1879	27,500	42	31,000	1,375
1880	36,500	40	31,000	1,540
1881	50,000	63	45,000	2,150
1882	54,000	78	48,000	2,140
1883	58,174	70	50,000	2,050
1884	61,725	83	52,100	2,145
1885	79,282	106	60,350	2,211
1886	85,659	114	66,000	2,303
1887	90,884	109	68,365	2,394
1888	91,347	116	80,000	2,378
1889	100,951	111	97,000	3,047
1890	105,672	129	108,575	3,696

Histoire d'un groupe de musulmans de Damas

(Suite et fin.)

Les convertis, arrivés maintenant au nombre d'à peu près deux cent cinquante, se réunissaient régulièrement pour prier dans la maison de l'un d'entre eux, et ces réunions attirèrent l'attention de leurs voisins musulmans. Plus tard, un ou deux crucifix furent aperçus, et les soupçons devinrent des certitudes. Les autorités locales furent informées de ce qui se passait. Les ulémas (pasteurs qui forment comme le sacerdoce de l'islamisme) furent consternés. Ils eurent plusieurs réunions chez le cheik Dabyau, musulman connu par son fanatisme, qui habitait le faubourg Maydan. Enfin une assemblée générale fut tenue dans la maison de l'émir Abd-el-Kader, qui a toujours été regardé à Damas comme un des défenseurs de la foi. Ici le narrateur donne le nom des ulémas qui composaient l'assemblée; c'étaient en général des hommes connus par leur haine contre les chrétiens, et dont quelques uns avaient pris une part très active aux massacres de 1860. Toutefois, il faut être juste envers le président (Abdel Kadert). Il remplissait un devoir religieux en siégeant pour juger des hommes qui avaient apostasié sa foi, et il agissait suivant sa conscience; mais pendant le massacre de 1860, il avait protégé les chrétiens, et même il avait passé la nuit couché sur une natte, en travers du seuil de sa porte, pour empêcher que ses serviteurs

algériens ne refusassent pas de donner asile à quelque malheureux suppliant.

L'assemblée, après une longue discussion, prononça la sentence de mort contre les convertis. Les seuls qui firent exception furent l'émir Abd-el-Kader et le cheyk el Giani-el-Maydan, lesquels déclarèrent " qu'un homme en vie vaut toujours mieux qu'un homme mort ". Les cheyks Tantawi et el Khani soutinrent que " tuer d'aussi grands criminels était un acte plus agréable à Allah que la prière du vendredi. "

S'il y a une idée plus profondément enracinée qu'aucune autre dans le cerveau d'un musulman, c'est que l'homme qui a apostasié l'Islam doit mourir. Tous les moyens sont bons pour lui ôter la vie : le parjure et l'assassinat sont des actes méritoires quand ils sont employés à cette fin. Le firman du 12 février 1856 garantit, il est vrai, la vie et la liberté à tous ceux qui changent de religion ; mais ce système de tolérance n'existe que sur le papier. On n'a jamais eu l'intention sérieuse de le mettre en pratique, et les autorités locales, dans tout l'empire ottoman, n'en tiennent pas le moindre compte, obéissant, sans le moindre doute, à des instructions supérieures...

L'assemblée, toutefois, n'osant pas mettre à exécution la sentence de mort, prononça que les coupables devaient être exilés, leurs maisons détruites et leurs biens confisqués. On convoqua en secret le madjlis (tribunal), à l'insu de ses membres chrétiens, et cette junte illégale envoya pendant la nuit des troupes chargées d'occuper les rues du faubourg Maydan. On savait qu'une cinquantaine de madjlis étaient réunis pour prier dans la maison d'un certain Abou-Abbas. Lorsqu'ils sortirent pour retourner chez eux, les soldats en saisirent quatorze qu'ils emmenèrent à leurs corps de garde où ils les fouillèrent pour s'emparer de leurs crucifix. Ils furent ensuite conduits dans diverses prisons de la ville...

Quelques jours après, ils furent amenés devant le grand tribunal secret qui présidait en personne le wali, ou gouverneur général de Syrie, Mohammed Rechid—Pacha. Ce haut fonctionnaire, protégé du grand-visir Aali-Pacha, a été chargé de gouverner la province de Syrie pendant un temps qui a dépassé cinq ans, ce qui est contraire à tous les usages, et la violence et la rapacité dont lui et ses créatures ont fait preuve ont certainement contribué pour quelque chose au mouvement vers le christianisme. Avec un vernis d'éducation parisienne, au fond sans religion aucune, mais décidé à empêcher les conversions parce qu'elles pourraient profiter à cette influence européenne qu'il s'est toujours efforcé de

combattre, Rechid-Pacha ne cacha jamais sa conviction que des traités et des firmans touchant un sujet tel que des conversions de musulmans sont tout simplement une dépense inutile de papier, et il menace de faire périr tous ceux qui changent de religion, soit par un supplice légal, soit par un assassinat secret, menace qu'on sait n'être pas proférée en vain, vu la froide cruauté qui caractérise cet homme. Et il emploie la persécution d'autant plus volontiers qu'il veut se rendre favorables les gens pieux de sa religion lesquels sont grandement scandalisés de sa négligence notoire à accomplir les devoirs de tout bon musulman, tels que le jeûne et la prière, et d'autres pratiques qui ne peuvent être mentionnées ici.

Après un interrogatoire où les nouveaux chrétiens répondirent avec une simplicité et une fermeté admirables, le gouverneur général les renvoya à leurs prisons. Ils y restèrent trois mois, attendant en vain une intercession en leur faveur. L'affaire avait été conduite dans le plus grand secret : longtemps après, elle était ignorée de la plupart des européens résidant à Damas. Les consuls des puissances chrétiennes n'en prirent connaissance que très superficiellement et ne purent ou ne voulurent pas s'en mêler. Les néophytes trouvèrent pourtant un avocat dans le P. Emmanuel Forner, dont on a mentionné plus haut les rapports avec eux. Il adressa, le 29 mars 1870, un touchant appel au général de son Ordre, et sa lettre parut dans la *Correspondance de Rome* du 11 juin 1870. Mais survint la guerre entre la France et la Prusse qui de vint la préoccupation de tout le monde en Europe, et la lettre du P. Forner passa inaperçue.

Citons le résumé qu'en donne le *Tablet* :

Le P. Emmanuel rapporte qu'un jour, visitant les néophytes avant leur emprisonnement (son humilité l'empêche d'indiquer la part importante qu'il a prise à leur conversion), il leur demanda s'ils pouvaient répondre de leur constance, et voici ce qu'ils lui dirent : « Nous ne croyons pas seulement par suite de vos instructions et de la lecture des livres que vous nous avez donnés, mais nous croyons parce que le Seigneur Jésus-Christ a daigné nous visiter et nous éclairer lui-même, et parce que la Sainte Vierge en a fait autant » Et ils ajoutèrent : « Comment serions nous si dignement devenus chrétiens sans un tel miracle ? »

Le digne prêtre ne voulut pas exprimer ses doutes, par crainte de scandaliser un de ces petits. Il désirait vivement connaître les visions et les révélations dont ils avaient parlé, mais il ne négligea pas de prendre les précautions nécessaires. Ayant rassemblé ses frères et présidant lui-même la réunion, il exa-

mina et questionna les convertis séparément. Il les trouva unanimes à déclarer que la première nuit où ils furent témoins d'une apparition, ils avaient prié pendant plusieurs heures, et que le sommeil s'était emparé d'eux quand le Sauveur Jésus Christ apparut à chacun d'eux on particulier.

Ils furent éblouis par la lumière qui les environnait et leur effroi fut grand ; mais l'un d'eux, prenant courage dit : " Seigneur puis-je parler ? " Il lui fut répondu : " Parlez." Il demanda : " Qui êtes vous, Seigneur ? " L'apparition répondit : " Je suis la vérité que tu cherches. Je suis Jésus-Christ fils de Dion."

Ils se réveillèrent dans un état d'émotion indescriptible et se regardèrent les uns les autres. L'un d'eux prit courage et parla ; les autres répondirent sans en excepter un seul : " Je l'ai vu aussi." Dans une autre occasion, la bienheureuse Vierge Marie se présenta à eux avec l'Enfant Jésus dans ses bras, et le montrant du doigt répéta trois fois d'une voix claire et distincte : " Mon fils Jésus-Christ que vous voyez est la vérité." Il y a beaucoup d'autres révélations merveilleuses dont la réalité me paraît incontestable, mais j'ai quelque répugnance à les rapporter à cause des incroyables. J'ai gardé pour moi la moitié de ce que je sais, et je donne seulement le nécessaire.

Sur les quatorze chrétiens restés en prison, on en laissa sortir deux dont les parents et les amis gagnèrent les autorités par des présents. Abd-el-Karin Matar, qui avait été mis au secret comme suspect d'être chrétien, tomba malade, et ses proches, en offrant de l'argent et en donnant caution, obtinrent de le ramener à son village natal. Là, comme il était forcé de garder le lit, les membres de sa famille se rassemblèrent autour de lui et le sommèrent de professer de nouveau sa foi en rendant témoignage à Allah et à son prophète Mahomet. Le malade refusa et se retourna du côté du mur pendant que ses cruels parents le frappaient et le maltrahaient. La sommation fut plusieurs fois répétée et toujours sans succès. A la fin, on en vint à de telles violences que le malheureux Abd el-Karim expira, premier martyr de la renaissance chrétienne.

Dans la nuit du Ramazan, les douze restés en prison furent envoyés secrètement chargés de fer, d'abord à Beyrouth, puis au donjon de la forteresse des Dardanelles. Là ils furent embarqués sur un bâtiment si mauvais et si délabré qu'ils firent deux fois naufrage, à Rhodés et à Malte. Enfin ils prirent terre à Tripoli de Barbarie, puis furent confinés à Moutzouk, établissement turc fort éloigné de la Régence. Leurs femmes et leurs enfants, au nombre de soixante-deux, furent laissés à Damas, où ils seraient

morts de misère sans l'assistance des autres convertis et des franciscains de Terre Sainte. Rien n'est plus touchant que la conduite de ces pauvres convertis : si l'un d'eux a quelque chose, il va aussitôt le vendre, et emploie l'argent au profit de la communauté, afin que tous ses frères puissent pourvoir un peu à leur subsistance.

Le terrible exemple des familles des Shadilis n'a pas arrêté le mouvement ; la persécution ne le fait jamais et le sang des martyrs est toujours une semence de chrétiens. *Sanguis martyrum semen christianorum*, disait-on dans l'Eglise primitive. Mais maintenant les convertis procèdent d'une manière plus secrète. Ils s'abstiennent de réunions publiques, quoiqu'ils visitent dans l'occasion le frère Dominique d'Avilet, père gardien du couvent de Terre-Sainte. Ils forment à présent une association organisée, avec des réunions privées pour la prière en commun et les autres précautions que doit prendre une société secrète. Le nombre des convertis s'est beaucoup accru. A la fin de 1869, il s'élevait à Damas à 500 personnes du sexe masculin ; en 1870, il s'est élevé à 4,100, et en 1871, on en comptait 4,900, dont environ 700 ont été baptisés secrètement.

En outre des convertis avec lesquels j'ai des rapports fréquents, quelques-uns d'entre eux appartenant à des familles considérables et étant beaucoup mieux élevés que leurs persécuteurs, m'ont assuré qu'une petite tribu habitant les montagnes des Druses (Djebel Druse hauran), ayant été inquiétée et menacée par le gouvernement local, s'est divisée en deux partis, musulman et chrétien, le dernier se faisant remarquer par la croix qu'il arbore au haut de ses tentes. Les convertis m'ont parlé de Bonkaa (Céléstyrie) comme d'un pays où l'Evangile a récemment porté des fruits, ce qui a été confirmé par l'arrivée des habitants d'un village situé sur le versant oriental du Liban, lesquels sont venus à Damas demandant à être reçus dans l'Eglise catholique.

Ces faits auxquels nous pourrions en ajouter bien d'autres, si nous ne craignons de trop allonger cet article, peuvent se passer de commentaires. Ils semblent annoncer de grands et miséricordieux desseins de Dieu sur ces contrées, qui, après avoir été le berceau du christianisme, sont restées pendant tant de siècles, assises dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. " (Luc, 1, 79.)

Priions que cette lumière, qui commence à se rallumer en Orient, ne soit pas enlevée à l'Occident, en punition de son ingratitude, et pour que la menace adressée dans l'Apocalypse à une des églises d'Asie, " J'ôterai ton chandelier de sa place" (Apoc., II, 5) ne trouve pas chez les nations européennes le triste accomplissement que peut faire craindre leur révolte si générale " contre le Seigneur et contre son Christ. " (Ps., 44, 4.)

UN ORGUE-HARMONIUM — A BIEN BON MARCHÉ —

DESCRIPTION ET DEVIS, STYLE GOTIQUE, BUFFET EN NOYER NOIR, TUYAUX DE FAÇADE ORNÉS ET DORÉS, SPÉCIALEMENT FABRIQUÉ POUR EGLISES OU CHAPELLES etc. etc. etc. etc.

CONTENU

Deux claviers, un pédalier, 23 registres, 2 pédales, souffleries aux pieds et à la main.

GRAND ORGUE.

Bourdon basse 16 pieds.	Musette 2 pieds.	Bourdon, haute, 16 pieds.
Diapason " 8 "	Voix céleste 8 "	Diapason " 8 "
Principal " 4 "	Voix humaine.	Principal " 4 "

SWEEL ON RECIT.

Seraphine 8 pieds	Clarion, 4 pieds.	Delicante 8 pieds.
Flûte magique 2 "	Piccolo 2 "	Cella 16 "
Contre-basson 8 "	Æoline 8 "	Coupleur de pédale.
Coupleur d'octaves,	Diapason forte,	Coupleur de claviers.

PÉDALE DE 30 NOTES

Pédale Violoncelle, Pédale Bourdons.

PÉDALES DE COMBINAISONS

Pédale du grand orgue, Pédale du recit, Levier souffleur.

M. ALF. HUTCHISON, accordeur d'orgues d'églises et de pianos de la ci-devant maison Bernard & Allaire, est maintenant attaché à notre nouvelle maison, ainsi pour ses services l'on voudra bien s'adresser directement à nous.

BERNARD FILS & Cie.,

EDITEURS DE MUSIQUE, coin des Rues ST-JEAN et STE-URSULE,
(En face de Mr. McWilliam, confiseur) Haute-Ville.

MANUFACTURE DE PERSENNES EN BOIS **CHARLAND & Cie.,** LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de perseennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

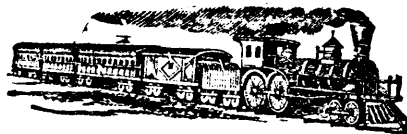
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

Commençant *DIMANCHE* le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.

Laissent *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Decker Bros. N.-Y.,

Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,

Dominion & Cie.,

Gornwall & Cie.,

Burdet & Cie.,

Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.